

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
30/05/2025

Date d'affichage
30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six juin, à 18h30, 'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DEMOURON Eric.

Etaient présents :

M. COQUILLON Yves, Mme DELOGE Sylvie, M. DEMOURON Eric, M. GUILLIER Amaury, M. LAUREAU Alain, M. MARTIN François, Mme MILLOT Agnès, Mme PERRIER Catherine

Procuration(s) :

M. PICARD Hervé donne pouvoir à Mme PERRIER Catherine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. PICARD Hervé

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DELOGE Sylvie

Numéro interne de l'acte : DELIB2025_18BIS

Objet : Modification des statuts du SESAM

Objet: Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan (SESAM)

Demande de Modification des statuts

Le Maire expose :

Que les délégués du SESAM, lors de la réunion du Comité Syndical du 27 mars 2025 ont, par délibération n°12.2025-2090, voté favorablement les adaptations et les modifications des statuts du SESAM ;

Que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 5211-18 et suivants) et de la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative à la simplification de la coopération intercommunale, les conseils municipaux des communes adhérentes doivent se prononcer sur le principe sur le projet de nouveaux statuts du SESAM.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Entendu l'exposé du Maire,

Considérant le projet de nouveaux statuts du SESAM ;

Emet un avis favorable aux nouveaux statuts du SESAM à compter du 01/05/2025 ou de la date d'effet figurant dans l'arrêté préfectoral qui sera pris.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le 27/06/2025
ID : 021-212101778-20250606-DELIB2025_18BIS-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CLAMEREY
Le Maire, ERic DEMOURON

Le Secrétaire de séance,

